



RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES

Communauté de communes
Loches Sud Touraine
(Département d'Indre-et-Loire)

PART.3

Exercices 2017 et suivants

« S'assurer du bon emploi de l'argent public, en informer les citoyens »

Des promesses à tenir dès 2022 ?

Le rapport nous apprend que « [la CCLST] indique avoir engagé un travail d'actualisation de sa stratégie de développement économique pour la période 2022-2026 ».

Ce travail est suivi d'une autre promesse : l'évaluation de la politique précédemment menée sera « annoncée » en 2022.

Ce sera donc fait cette année...

Et ça serait intéressant, puisque jusqu'ici, la CCLST a suivi une feuille de route datant de 2014 (un document créé par un cabinet, avant la fusion, donc dans un contexte différent).

Il reste difficile de juger si les promesses seront tenues.

On ne nous a pas habitués :

- à tenir des bilans des actions menées sur le long terme;
- à discuter des données avec le maximum de points de vue différents, en établissant une conclusion claire et unanime;
- à utiliser une hypothétique conclusion commune afin de se projeter sur les 4 prochaines années;

L'idéal serait de réussir cela en interne, pour nous confronter à l'exercice et rompre avec la politique de cabinet de conseils.

Cette question arrive avec la 1^{ère} recommandation, et le rapport d'observations en compte 5 ⇒ La mule 2022 est chargée.

Adrien Painchault et Marie-Nicole Suzanne